



Expert
Consulting

**DES EXPERTS, 100 % MOBILISÉS
POUR LA RÉDACTION DE VOS
PROCÈS-VERBAUX**

**Vous êtes
membres
du CSE.**

**Vous n'avez pas le
temps de rédiger
le procès-verbal.**

**Nous pouvons
nous déplacer
lors de vos
réunions.**



L'équipe d'expert consulting rédige pour vous les procès-verbaux.

N'hésitez plus, contactez-nous pour avoir plus d'informations sur cette prestation :

- par téléphone au +33 (0)6 86 62 67 88
- par mail : admin@expert-consulting.fr